



Suisse

## «La Charte Œcuménique actualise les engagements communs des Églises»

La Communauté de travail des Églises chrétiennes en suisse (CTEC) et l'Institut d'études œcuméniques de l'Université de Fribourg organisent, le 22 avril 2021, une célébration en ligne à l'occasion du 20e anniversaire de la signature de la «Charta Oecumenica» (la «Charte Œcuménique»). Une raison de se réjouir de cet anniversaire puisque «la Suisse a été un point de départ important» de cette charte.

Par Raphael Rauch/kath.ch / Adaptation Bernard Hallet

À l'occasion des 20 ans de la Charte Œcuménique, la théologienne Barbara Hallensleben, professeur à l'Université de Fribourg, et spécialiste de l'orthodoxie, fait le point sur l'œcuménisme et annonce la célébration en ligne de l'anniversaire de la signature, à Strasbourg en avril 2001, de la charte.

Le 22 avril prochain se déroule le 20e anniversaire de la signature de la Charte Œcuménique. Que célébrons-nous réellement?

Barbara Hallensleben : Nous célébrons un événement du Mouvement œcuménique au niveau européen. La Charte œcuménique a apporté un nouveau style à la coopération chrétienne. Il ne s'agit pas d'un accord théologique, mais de douze sujets qui se traduisent en «engagements» des Églises. Le document est court et facile à lire, ce qui est rafraîchissant. Ce texte n'a aucune valeur contraignante au niveau du droit canonique. Il va toujours aussi loin que les Églises le décident ensemble. La célébration n'est donc pas tournée vers le passé, mais renouvelle et actualise les engagements communs des Églises. La Suisse a une raison particulière pour cette célébration: la charte est née dans le contexte des Assemblées œcuméniques européennes de Bâle (1989), Graz (1997) et Sibiu (2007). La Suisse, en tant qu'hôte de l'assemblée de Bâle, a été un point de départ important.

La «Charte Œcuménique» a-t-elle vraiment changé quelque chose dans la vie des Églises?

Il n'est pas facile de faire le point. Lors du 10e anniversaire de la Charte, l'évêque français Mgr Gérard Daucourt a déclaré: «Il ne nous appartient pas de délivrer des diplômes de réussite pour la grâce». Mais certaines réalisations

œcuméniques importantes remontent très clairement à la Charte: par exemple, l'introduction d'une Journée de la création, voire d'un «Temps de la création» au début du mois de septembre; les projets œcuméniques de «guérison des mémoires» dans des pays à l'histoire controversée; et surtout, les importantes initiatives locales et nationales de reconnaissance mutuelle du baptême. Le pape François, le patriarche Bartholomée et l'archevêque Jérôme de Grèce, dans leur déclaration commune sur l'île de Lesbos le 16 avril 2016, ont repris l'article 8 de la Charte: « Ensemble, nous voulons contribuer à ce que les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile soient accueillis dignement en Europe». Il est difficile de mesurer les nombreuses impulsions qui ont émané de la Charte Œcuménique au niveau local.

«La célébration n'est donc pas tournée vers le passé, mais renouvelle et actualise les engagements communs des Églises».

Et comment cela se présente-t-il en Suisse?

Si vous consultez le site de la CTEC, vous découvrirez que la Charte Œcuménique est également la charte du travail de la communauté. En Suisse également, une déclaration sur la reconnaissance mutuelle du baptême a été signée en 2014, élargie en 2016 par la reconnaissance du baptême de l'Église néo-apostolique. Il ne faut pas oublier les communautés de travail locales des Églises chrétiennes dans les cantons et les régions, qui travaillent souvent encore plus près de la base. D'une certaine manière, l'ensemble du travail de la CTEC, qui fête cette année ses 50 ans, correspond à l'esprit de la Charte.



La Charte œcuménique a été signée le 22 avril 2001 à Strasbourg par le Cardinal Vlk, Président du CCEE, et le Métropolitain Jérémie, Président de la Conférence des Églises Européennes | DR

Une institution œcuménique des Églises suisses et un institut universitaire – comment une telle collaboration se met-elle en place?



L'Institut d'études œcuméniques de l'Université de Fribourg est une institution académique d'enseignement et de recherche. Mais il fait partie de notre profil que nous travaillons en échange avec la vie concrète des Églises et du mouvement œcuménique. Lorsque nous formons des étudiants, nous voulons leur transmettre la compétence de travailler dans le domaine de l'œcuménisme. Nous travaillons avec les Églises occidentales et orientales, et grâce à notre bilinguisme, nous avons pu aider à planifier l'événement de manière totalement bilingue. La collaboration avec la secrétaire générale d'AGCK.CH, Mme Anne Durrer, a été très agréable et stimulante.

La fête en Suisse est-elle unique ou existe-t-il des initiatives comparables?

La Conférence des Eglises européennes (CEE) et le Conseil des Conférences Episcopales d'Europe (CCEE) invitent en ligne à une prière œcuménique le 22 avril 2021 à partir de 19h00 ( <https://www.ceceurope.org/> ). En Allemagne, on a intégré la célébration initialement prévue à cause du Covid-19, sans précision, dans l'«Année œcuménique 2021-2022». En effet, l'initiative en Suisse est quelque chose de très spécial, ne serait-ce que parce que toutes les douze Églises membres de la CTEC et les quatre membres ayant le statut d'hôte participeront en lisant chacun une section de la charte et en la commentant du point de vue de leur Église. Les deux secrétaires généraux de la CEE et du CCEE, le Dr Jørgen Skov Sørensen et le Père Martin Michalčiek, seront présents pour transmettre leurs salutations. Il y aura également deux invités surprises – mais je ne le révélerai pas aujourd'hui!

«Le 20e anniversaire de la Charta Oecumenica pourrait s'avérer être le premier pas vers une nouvelle 'synodalité œcuménique'.»

Comment voyez-vous l'avenir de la Charte?

Les «engagements» de la charte n'ont jusqu'à présent pas encore été reflétés dans leur caractère spécifiquement ecclésial. En règle générale, il est souligné de manière négative qu'ils n'ont pas de caractère théologique et dogmatique ni de caractère canoniquement contraignant. Mais ne pourrait-on pas aussi voir dans la collaboration des Eglises le signe d'une «synodalité œcuménique»? Le pape François définit la synodalité essentiellement comme «l'écoute mutuelle» et «être en chemin ensemble». Cela s'applique également aux Églises dans leur cheminement commun sur la base de la foi témoignée. La reconnaissance mutuelle du baptême est déjà une telle étape: il ne s'agit ni d'un consensus théologique seul, ni d'un engagement moral, mais au sens strict d'une étape de «synodalité graduelle» ayant des conséquences concrètes qui oblige les Églises dans leurs activités. Ainsi, le 20e anniversaire de la Charta Oecumenica pourrait s'avérer être le premier pas vers une nouvelle «synodalité œcuménique». ([cath.ch/kath.ch/rr/bh](https://www.cath.ch/kath.ch/rr/bh))

Un engagement européen

La «Charta Oecumenica» a été signée à Strasbourg le 22 avril 2001 par les présidents de la Conférence des Églises européennes (CEE) et du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE). Le document a aussi été signé par les Églises membres de la CTEC à St-Ursanne (JU) le 23 janvier 2005 . La Charte a été élaborée par les deux organismes européens que sont la CEE et le CCEE.

La «Charta Oecumenica» recommande une série d'engagements concrets et de lignes directrices pour une coopération croissante entre les Églises en Europe. Elle encourage les Églises à développer une culture œcuménique de la proclamation commune de l'Évangile, dans l'ouverture à la pluralité des religions et des visions du monde, notamment au judaïsme et à l'islam. BH

> Vers le texte de la charte

> La célébration sera retransmise le 22 avril 2021 à 15h, en direct sur Youtube .